



En 2019, l'opération de revitalisation du territoire (ORT) de l'Agglomération de Chaumont a été initialisée dans le cadre du dispositif national Action Cœur de Ville.

L'objectif était de consolider l'attractivité des villes moyennes en s'appuyant sur le binôme ville-intercommunalité et en initiant un réseau de villes pour favoriser l'échange d'expériences et instaurer des dynamiques entre collectivités.

En 2020, 4 communes de l'Agglomération ont été lauréates du dispositif Petites Villes de Demain : NOGENT, BOLOGNE, FRONCLES et BIESLES. Ces 4 communes exerçant des fonctions de centralité vont pouvoir concrétiser leurs projets de territoire afin de conforter leur statut de villes dynamiques.

En 2021, les 4 communes ont signé une convention d'adhésion et travaillent actuellement à leurs plans d'action.

Les orientations stratégiques retenues par les 4 communes sont :

- L'habitat et le patrimoine
- Les équipements et les services
- La résilience économique et écologique
- La revitalisation économique et touristique
- La mobilité et la sécurité

Ces collectivités qui exercent des fonctions de centralité forte, dans un vaste territoire rural et hors influence des grandes villes cumulent des signes de fragilité.

La vacance de l'habitat, la déprise démographique, la perte de vitalité commerciale sont des facteurs majeurs du manque d'attractivité.

Les objectifs de l'ORT sont donc de remettre en marche la revitalisation de la ville centre de l'Agglomération et des polarités relais en pleine cohérence avec des documents de planifications : SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Chaumont), PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), Pacte territorial de relance et de transition écologique.

Ce programme Petites Villes de Demain va permettre de donner aux élus, les moyens de concrétiser des projets de territoires.

Véritable outil de relance, il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et de participer à l'attente des objectifs de transition écologique, numérique, démographique.

Il permettra de transformer nos petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs contribuant aux objectifs de développement durable.

L'objectif principal de notre commune sera de valoriser nos atouts pluridisciplinaires :

- Valoriser le cadre de vie et le patrimoine
- Maintenir et renforcer l'économie locale
- Mener une politique pertinente en faveur de l'habitat
- Conforter Froncles en tant que centralité des services

Un chef de projets Petites Villes de Demain a été recruté par ces 4 collectivités, les premières pistes en réflexion concernent par exemple la rénovation du groupe scolaire et du bâtiment de la Mairie, la rénovation du camping, la modernisation du gymnase.....

Le Maire,

Patrice VOIRIN